



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE: CM/BEA/BS

Objet: Résolution A/HRC/32/33 – Droits de l'homme et changements climatiques

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme présente ses compliments à l'ensemble des Missions Permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et a l'honneur de se référer à la résolution du Conseil des droits de l'Homme A/HRC/32/33 du 1 juillet 2016 intitulée "Droits de l'homme et changements climatiques". Le texte de la résolution est disponible sur Internet.

Au paragraphe quatre de la résolution susmentionnée, le Conseil des droits de l'homme a prié le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de consulter les Etats membres et les organismes compétents des Nations Unies et de soumettre à sa trente-cinquième session une étude analytique détaillée sur la relation entre les changements climatiques et la jouissance des droits fondamentaux de l'enfant. Le Haut-Commissariat serait reconnaissant de recevoir des contributions pour cette étude par e-mail à registry@ohchr.org en mettant en copie bschachter@ohchr.org, **au plus tard le 31 décembre 2016.**

En élaborant leurs contributions, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme invite les Etats membres à répondre, le cas échéant, au questionnaire ci-joint. Pour des considérations environnementales, nous vous encourageons à transmettre vos documents par voie électronique et nous vous demandons de limiter vos réponses à cinq pages. Veuillez s'il vous plaît soumettre vos contributions au format MS Word ou sous un autre format compatible dans l'une des langues de travail officielles des Nations Unies (Français ou Anglais). Les contributions reçues seront postées sur notre site internet.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme saisit cette occasion pour renouveler l'assurance de sa plus haute considération à l'égard de l'ensemble des Missions Permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

21 septembre 2016